Jan. 2020

À vivre COUFFOULEUX

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

numéro 29

▸ Votre dossier en pages centrales

L'agglomération en action

Élections municipales, mode d'emploi

Des listes de candidats non modifiables
Couffouleux dépassant les 1000 habitants, seules des listes entières, non modifiables, peuvent briguer les suffrages : autrement dit, fini le panachage. Tout nom rayé ou rajouté rendra le bulletin de vote nul.

Des candidats à l'agglomération déjà fléchés sur les bulletins de vote
Depuis le 1er janvier 2017, Couffouleux fait partie de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, qui réunit 61 communes et plus de 70 000 habitants. Elle est représentée au Conseil communautaire par deux membres, issus du Conseil municipal. Lors de la prochaine élection municipale, les deux candidats à l'assemblée communautaire seront signalés sur les bulletins de vote, ainsi qu'un suppléant.

23 conseillers municipaux
Compte tenu de son nombre d'habitants, le futur Conseil municipal de Couffouleux sera composé de 23 élu-e-s. La parité y est obligatoire : la future assemblée comptera donc 12 femmes et 11 hommes ou l'inverse et vous retrouverez cette répartition sur les bulletins de vote ainsi que 2 suppléants pour le conseil municipal et 1 suppléant pour la communauté d'agglomeration.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 7 février 2020
Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections, il s'agit du 7 février 2020, sauf cas particulier. Les personnes qui ont eu au moins 18 ans la veille de l'élection et qui ont satisfait à l'obligation de se faire recenser à l'âge de 16 ans ainsi que les personnes devenues françaises après 2018 ont été inscrites d'office sur les listes électorales.

Si vous n'avez pas la nationalité française, pouvez-vous voter ?
Un citoyen européen qui réside en France a le droit de voter aux élections municipales (et aux élections européennes) à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises.

Quels documents produire pour vous inscrire sur les listes électorales
Pour vous inscrire sur les listes électorales, adressez-vous à la mairie. Adressez-vous également à la mairie si vous avez un doute sur votre inscription effective. Vous pouvez également vérifier sur service-public.fr (rubrique "Interroger sa situation électorale") si vous êtes inscrit-e sur une liste électorale et auprès de quelle collectivité (commune ou consulat).

La procuration, comment ça marche ?
On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier. À Couffouleux, c'est auprès de la brigade de gendarmerie de Rabastens que vous devez vous adresser. Le mandant doit se présenter personnellement.

Les bureaux de vote centralisés à la salle Hervé de Guerdavid
Les bureaux de vote à Couffouleux sont au nombre de trois, tous situés dans la salle polyvalente Hervé de Guerdavid. Le numéro de votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur. **Pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte Vitale avec photo...). La carte d'électeur n'est pas obligatoire mais elle facilite les opérations de vote.

Les dates des élections municipales
Elles auront lieu le dimanche 15 mars (1er tour) et le dimanche 22 mars.
À Couffouleux, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

MAIRIE DE Couffouleux

53 av. Jean Bérenguier - 81800 Couffouleux
tél. 05 63 33 73 10 - accueil@couffouleux.fr
couffouleux.fr

Si vous souhaitez recevoir tous les mois la newsletter, abonnez-vous en envoyant un couriel à communication@couffouleux.fr

Des travaux pour améliorer la sécurité

Outre l'important chantier de réfection de voirie et d'extension du réseau d'assainissement collectif dont bénéficient le chemin du Moulin à vent, d'autres travaux ont été réalisés ou vont l'être sur le territoire communal. Tour d'horizon.

Plusieurs endroits de la commune, qu'ils soient des entrées d'agglomération ou des axes fortement empruntés, souffrent d'un déficit d'aménagement du point de vue de la sécurité, entre autres celle des usagers qu'il s'agit de prendre en compte de façon prioritaire, à savoir les piétons, les cyclistes... L'objectif commun des travaux qui ont été récemment réalisés ou qui vont l'être bientôt est notamment de ralentir les voitures, d'améliorer l'éclairage public, de rénover les routes, de faire plus de places aux piétons. Au total, ces aménagements, hors chemin du Moulin à vent, représentent une enveloppe budgétaire de plus de 240 000 euros en 2019. D'autres secteurs ont été repérés, nécessitant d'y consacrer la même attention, tout en restant maître des dépenses de la collectivité.

Un plateau traversant a été installé **au carrefour de la rue du Cèdre, de la rue de la Brunaude et de l'impasse des Tourterelles :** les panneaux « stop », dispositif qui était expérimental, n'ont pas suffisamment été respectés, d'où ce nouvel aménagement, qui devrait faire définitivement baisser la vitesse des voitures.

Un autre plateau traversant a été aménagé sur la **Départementale 12 au niveau du Chemin de la Laque** : ce plateau complète la modification des limites de l'agglomération, qui avait fait diminuer à 50 km/h la vitesse maximale autorisée au niveau de cette entrée principale du centre-bourg de Couffouleux.

Au Séquestre, route des Rives de l'Agoût, les « chicanes » aménagées en 2018 ont bénéficié de travaux complémentaires : elles ont été rehaussées pour dissuader les automobilistes de passer dessus et ainsi de les obliger à rouler modérément sur cet axe très rectiligne.

Dans le secteur de Saint-Waast, le « Céder le passage » provisoire situé au carrefour de la **route de Saint-Waast** et de la **route de Giroussens**, sera définitivement aménagé, en accord avec le Conseil départemental.

Des panneaux photovoltaïques sur la salle De Guerdavid

Depuis l'été dernier, le toit de la salle Hervé de Guerdavid est couvert de panneaux photovoltaïques. Cet équipement solaire permet d'ores et déjà d'assurer l'alimentation en électricité verte de la salle polyvalente et de l'école Pierre-Perret. La production restante sera revendue à EDF et engendrera donc des recettes pour la commune. Ce projet, d'un montant de près de 140 000 euros, est subventionné par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet à hauteur de 22 552 €.

Aménagement du centre-bourg : où en est-on ?

Le projet d'aménagement du centre-bourg est loin d'être terminé. Après la première tranche qui a permis, entre autres, l'extension et la mise en accessibilité de la mairie, celle des locaux associatifs et la construction d'un local de stockage à côté du gymnase, l'année 2020 devrait voir commencer les travaux de la deuxième phase. L'espace concerné ? La friche située devant la salle Hervé de Guerdavid, rachetée par la mairie pour en faire un « parc public », mais aussi le parking. Les habitants ayant contribué à la définition du projet à son origine seront de nouveau interpellés par la mairie : leur avis sera précieux sur l'état d'avancement du projet.

Comme le montre le dessin ci-dessus, sont envisagés l'ajout d'aires de jeux pour les enfants, l'aménagement de la place de l'école et la mise en place d'un plateau traversant entre celle-ci et le futur parc public. De même, les places de stationnement, entre le début de la rue des Graves et la salle Hervé de Guerdavid, devraient être revues et un cheminement protégé pour les piétons sera réalisé. Enfin, dans le but de pacifier les usages de cet espace public très fréquenté en raison des différents équipements existants (école, salles communales, aire de jeux, etc.), la circulation dans la rue des Écoles (là où se trouve l'entrée de la crèche) devrait être revue, rendant d'autant plus nécessaires les nombreuses places de parking proposées par la place de Mairie. Enfin, la municipalité dialogue avec le gérant des établissements Gédimat pour qu'une solution de déménagement de l'enseigne, ailleurs sur la commune, soit trouvée. À suivre !

124 enfants ont bénéficié du Pass'écolier

La dernière campagne du Pass'écolier sport et culture vient de se terminer : au total, 124 enfants en ont bénéficié, issus de près de 100 familles, parmi lesquelles une grande majorité sont non imposables. Le CCAS, porteur de cette aide qui permet aux enfants des familles de la commune, inscrits en école élémentaire, de commencer ou de poursuivre une activité sportive ou culturelle, a ainsi mobilisé plus de 10 000 euros cette année, une enveloppe en forte augmentation par rapport aux années précédentes. Signe que ce Pass'écolier a plus que jamais rencontré son public au niveau communal, alors que leurs aînés bénéficient de leur côté du Chéquier collégien distribué par le Département et les lycéens de la Carte Jeune, accordée par la Région.

Couffouleux - Tarn
PASS' écolier
SPORT & culture

Recensement général

Un recensement général de la population communale va être réalisé du 15 janvier au 16 février 2020. Cinq agents recenseurs vont déposer dans toutes les boîtes à lettres de la commune une notice.
Deux possibilités s'offriront aux habitants : soit se faire recenser en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr, soit attendre qu'un agent recenseur passe à leur domicile pour récupérer leur déclaration et se faire aider si besoin. Selon le dernier chiffre officiel de l'Insee (valable pour 2016), Couffouleux compte 2 874 habitants.

L'agglomération en action

La communauté d'agglomération, dont fait partie Couffouleux, exerce de nombreuses compétences et dispose de moyens qui en font un acteur majeur de votre vie quotidienne.

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, dont fait partie Couffouleux a, dès sa naissance, récupéré toutes les compétences que les anciennes communautés de communes exerçaient (lire ci-dessous). D'où l'intégration « par le haut » de multiples champs d'intervention qui touchent à la vie quotidienne des tous les habitants du territoire : accueil de la petite enfance, développement économique, tourisme, assainissement individuel, habitat, lecture publique, mobilités... sans oublier l'éducation et la jeunesse. L'école est en effet de la compétence de « l'Agglo », même si, dans un souci de gestion de proximité, les élus et le personnel sur le terrain restent les interlocuteurs privilégiés des habitants dans ce domaine, comme dans d'autres. Pour ce qui est de l'école, l'Agglomération a vocation à financer les dépenses de fonctionnement, dont les plus courantes restent gérées par les mairies, mais aussi les investissements (agrandissement ou création d'écoles, équipement informatique...). Elle porte aussi un politique plus globale autour de l'éducation. Elle a pour cela, avec tous les acteurs éducatifs, construit un Projet éducatif communautaire, le Pec)*.

Plus de 85% des dépenses consacrées aux actions dans le territoire

Réunissant 61 communes où résident plus de 70 000 personnes, la Communauté d'agglomération est une « grosse » collectivité : si elle emploie au total plus de 800 agents, c'est qu'elle doit remplir de très nombreuses missions et a récupéré entre autres la quasi-totalité du personnel, jusque-là communal, affecté aux écoles. Elle dispose de ressources budgétaires à la mesure de ces missions : plus de 55 millions d'euros, dont plus de 85% sont consacrés aux actions concrètes dans le territoire (lire ci-contre). Avec un budget d'investissement de 12,5 millions d'euros en 2018, elle prépare également l'avenir : tout près de chez nous, elle a porté par exemple le projet de nouvelle médiathèque, à Rabastens.

Les défis qui attendent la collectivité sont évidemment nombreux et ne sont pas que financiers. Mais elle ne va pas les affronter seule : avec le tout nouveau Conseil de développement, composé de représentants des forces vives du territoire et d'habitants volontaires, elle s'est doté d'une instance de consultation et de proposition qui permet d'associer davantage les citoyens (lire page 6). La loi va également lui faire « prendre » d'autres compétences, comme l'assainissement collectif début 2020.

** Consultable sur le site de l'Agglomération, une brochure est aussi disponible à la mairie.*

Pourquoi l'Agglo ?

Les communes ont pour obligation légale de déléguer certaines de leurs missions à un regroupement de communes. Elles peuvent aussi transférer d'autres compétences, facultatives, à l'échelon supérieur. L'esprit est le même : mettre des moyens en commun et porter des politiques plus globales sur un territoire plus grand, plus pertinent.

Dans le cadre de la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) d'août 2015, la Communauté de communes du Rabastinois, trop petite, devait rejoindre un regroupement plus important. La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a pris la suite de trois communautés de commune existantes – Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère-Grésigne-Salvagnacois - en janvier 2017.

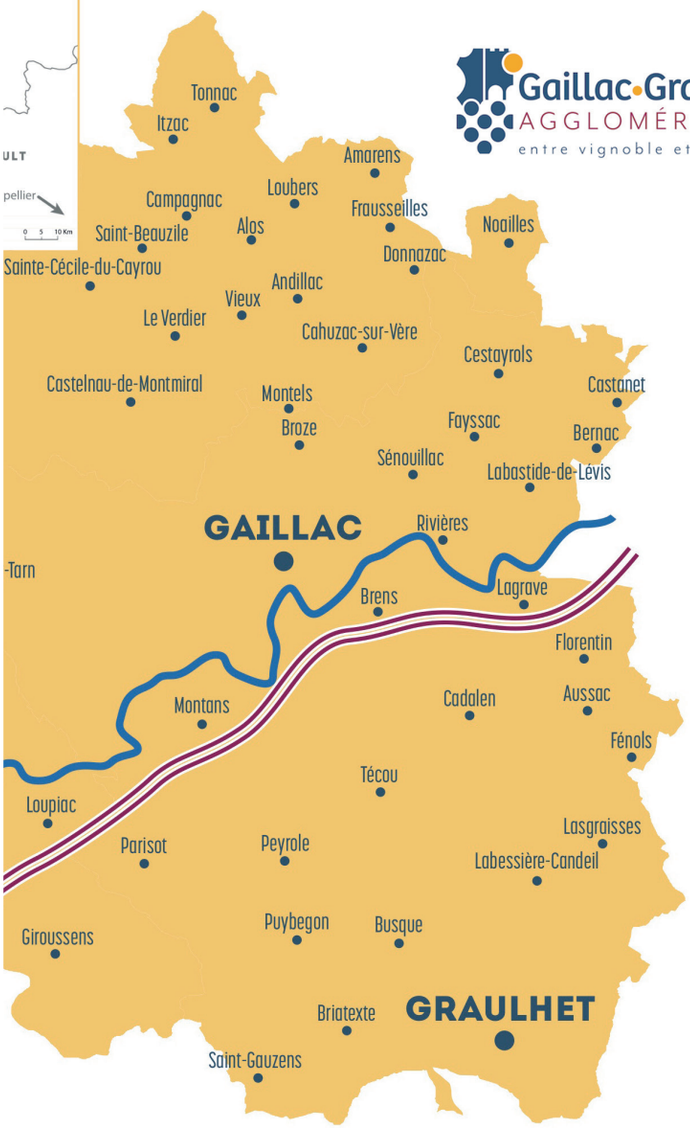

L'Agglo, qu'es aquò ?..

61 communes, plus de 70 000 habitants
Plus de 800 salariés (60% de titulaires, 40% de contractuels)
120 bâtiments (administratifs, scolaires, culturels, sportifs...)

55,37 millions d'euros de recettes de fonctionnement, dont 62% proviennent de la fiscalité (taxe d'habitation, taxes foncières, contribution financière des entreprises, versement transport, contributions des communes...)

3 100 emplois dans 17 zones d'activité, dont celle des Massiès.

35 demandeurs d'emplois accompagnés par mois par l'Espace Emploi du Rabastinois (maison intercommunale, à Rabastens)

42 millions d'euros de retombées économiques du tourisme et 480 structures d'hébergement (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...)

Plus de 700 ménages accompagnés par la plate-forme de rénovation énergétique des logements (Rénovam), 347 projets audités et 133 financés.

26 audits thermiques réalisés sur des bâtiments publics, 23 programmes de travaux accompagnés (dont l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle Hervé de Guerdavid à Couffouleux).

15 crèches proposant 380 places (dont 38 à Couffouleux), 252 assistant-e-s materne-le-s, Un relais petite enfance (information des parents et accompagnement des assistant-e-s materne-le-s) doté de plusieurs antennes, dont une à Rabastens.

Plus de 7 000 enfants scolarisés (maternelle ou élémentaire) dans 59 établissements (publics ou privés).

12 500 usagers des médiathèques et bibliothèques, 420 000 documents prêtés.

Données 2018

Un nouveau prestataire pour le « Spanc »

Le Spanc ? Drôle de nom pour une compétence. C'est en effet la communauté d'agglomération qui, sur son territoire, a la responsabilité du Service public d'assainissement non collectif. On parle bien des fosses septiques et de tout autre système d'assainissement non raccordé au tout-à-l'égoût. Plus de 1000 dossiers ont été suivis en 2018. Pour votre installation, si vous souhaitez déposer un dossier d'assainissement, demander la vérification de vos travaux, obtenir un diagnostic pour la vente de votre habitation, tous les contrôles de votre système d'assainissement sont désormais assurés par un nouveau prestataire missionné par l'Agglo : il s'agit de ST2D.

Pour contacter ST2D : Tél. 05 63 57 78 54
assainissement@st2d.fr - www.st2d.fr

Testez gratuitement le vélo électrique !

Vous hésitez à vous mettre au vélo ? Le VAE* vous tente, mais vous préférez faire quelques tours de pédale avant d'investir ? Bonne nouvelle, grâce à l'Agglo, vous pouvez louer pour quelques jours un vélo électrique et tester ainsi ce mode de locomotion, bon pour la santé et accessible à tous, même si vous avez atteint un certain âge. Dans le cadre du Plan de mobilité rurale (lire ci-dessous), la communauté d'agglomération a fait l'acquisition de vélos électriques et, dans un souci de proximité, a délégué aux communes le soin d'en promouvoir l'usage auprès des habitants. Ainsi, la mairie de Couffouleux s'est très rapidement emparée de l'offre pour proposer en prêt - gratuit ! - deux vélos électriques. Ces derniers sont disponibles à Couffouleux jusqu'à fin février et iront ensuite sur d'autres communes. Ne tardez donc donc pas à contacter la mairie pour en savoir plus... et pour pédaler électrique !
Plus d'infos sur couffouleux.fr

** Vélo à assistance électrique.*

Le Plan de mobilité rurale

Le Plan de mobilité rurale est le document stratégique de la politique de l'agglomération en matière de déplacements pour les 6 ans à venir. Trois enjeux stratégiques ont été identifiés : proposer des déplacements alternatifs à la voiture, sécurisés, confortables et compétitifs ; renforcer le lien social grâce à la mobilité ; et enfin confirmer la culture de la mobilité durable sur le territoire. De ces enjeux a été tiré un vaste plan d'une cinquantaine d'actions. Dans l'Agglo, ça va bouger !

Un Conseil de développement, pourquoi faire ?

Un conseil de développement vient d'être créé par l'agglomération. Particularité : il n'est pas composé d'élus communautaires. La Couffoulésienne Valérie Ferré, qui en est membre, nous présente ce Codev.

Pourquoi vous êtes-vous présentée au Codev ?

Je suis arrivée récemment à Couffouleux et j'y ai trouvé non seulement un cadre de vie plus apaisé, plus naturel qu'à Toulouse, où je travaille encore, mais aussi un endroit où les liens sont plus proches entre voisins, entre habitants. Quand j'ai lu l'appel à candidatures du Codev, je me suis dit que c'était le moment de prendre la parole, puisqu'on nous le permet, de dire ce je pensais de la vie dans mon territoire et d'apporter ma contribution. Je crois beaucoup de candidatures émanaient du territoire rabastinois : il y a ici un terreau d'initiatives participatives, de personnes qui s'impliquent.

Qu'a-t-il de particulier, ce Conseil ?

Il est composé de représentants d'associations, de syndicats, de chambres consulaires... mais aussi et surtout d'habitants bénévoles. Et ce qui ressort de nos premières rencontres, c'est la diversité des profils, la représentativité de la plupart des communes de l'Agglo, mais aussi le fait que d'emblée, ce sont surtout des individus motivés qui forment ce conseil, désireux de travailler ensemble. L'esprit est vraiment de faire naître et vivre une instance de démocratie participative.

Mais alors, quel va être son rôle ?

Il a l'obligation légale d'émettre un avis consultatif sur les orientations budgétaires et les schémas d'aménagement de l'agglomération. Les élus ont, de leur côté, émis le souhait que nous soyons le relais sur le terrain des politiques communautaires et que nous puissions aussi faire remonter des préoccupations des habitants. Nous souhaitons aussi pouvoir nous auto-saisir de sujets d'importance. Après, reste la délicate question des moyens à mobiliser pour y parvenir. Pour l'heure, et parce qu'il est primordial d'établir un fonctionnement démocratique pérenne et efficace, nous sommes en train d'élaborer une charte et un règlement intérieur, pour fixer comment le Codev va s'organiser et travailler avec les élus.

« Les Raisins »
un grain de SEL dans le Rabastinois

Depuis 2012, des habitants de Rabastens et Couffouleux ont créé le SEL « Les Raisins » : un système d'échange local qui n'utilise pas d'argent.

Sur une terre de vigne comme la nôtre, baptiser son système d'échange local « Les Raisins » semble couler de source, mais pas forcément une source d'eau ! Le SEL, c'est un système d'échange local qui met son grain de sel dans le système d'échanges marchands. Ainsi, on échange du temps et des biens sans utiliser d'argent, mais, en l'occurrence, des grains de raisins (virtuels). Ce système crée alors une véritable richesse collective basée sur la valorisation des savoir-faire, mais amène aussi les membres du SEL à partager des biens plutôt que de les acheter.

Un système vieux comme le monde : le troc !

Par exemple, Nicole s'occupe des chats de Magali pendant son absence, Florence arrose le potager de Inès, Alex propose une aide en informatique, Lucas taille la haie chez Sarah, Julien prête sa luge à Maya... et ce à l'infini des possibilités.
Chaque adhérent cumule ainsi des grains de raisins qui lui permettront d'accéder à un autre service proposé, quand il en aura besoin. En cherchant bien, chacun est en capacité de proposer un service ou un bien. Et l'adhésion est à prix libre.
« *Le SEL,* comme l'indiquent les adhérents locaux, *c'est une prise de conscience de la dimension humaine existante derrière tous ces échanges, un réseau de communication, un lieu de solidarité, une expérience économique, éducative et sociale entre anciens et nouveaux habitants.* » Aujourd'hui, le SEL Les Raisins compte une soixantaine d'adhérents, qui réactivent un système vieux comme le monde : le troc. Au-delà des échanges, le SEL, c'est aussi des dons entre adhérents, mais aussi des rencontres (repas conviviaux, groupe de randonnée pédestre...).

Le SEL Les Raisins tient une permanence tous les derniers samedis du mois de 11h00 à 12h30 à l'annexe de la MJC de Rabastens (impasse de Toulza).
Pour les contacter :
les.raisins@hotmail.fr,
Facebook SEL Les Raisins,
Tél. 06 72 13 23 37

Un projet pour le 1er étage de la gare ?

La SNCF a lancé cet été un appel à projets pour l'utilisation des locaux inoccupés - l'ancien appartement de fonction du chef de gare - situés au 1er étage de la gare de Rabastens-Couffouleux. Après rénovation, cet espace pourrait être utilisé par une ou plusieurs associations ou, plus largement, par tout porteur d'un projet d'intérêt général et innovant qui réponde aux besoins du territoire. La Mairie de Couffouleux a relayé cet appel à projets auprès des associations du Rabastinois, fait le lien avec la SNCF et suit bien évidemment avec intérêt tout projet qui pourrait être présenté. Si vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Plus d'infos sur l'appel à projets sur 1001gares.fr

Vos prochains rendez-vous à Couffouleux

Dimanche 5 janvier, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto du FC Vignoble 81

Vendredi 10 janvier, 19h, Gymnase
Vœux de la municipalité

Dimanche 12 janvier, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto du Comité des fêtes

Dimanche 19 janvier, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto de l'Écurie des 2 Rives

Dimanche 19 janvier, 15h, La Fourmilière
***Release Party* du dernier abum du groupe couffoulésien Sec**
Exposition d'illustrateurs et concerts : Raphael & Odile / Cocanha /Sec / Olivier Daros.

Dimanche 26 janvier, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto de la Chasse

Dimanche 2 février, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto de l'ASA du Vignoble Tarnais

Vendredi 7 février, 20h30, Salle de Guerdavid
Loto des écoles

Dimanche 9 février, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto de Pas'Cap

Dimanche 16 février, 14h30, Salle Guerdavid
Loto de Rabas Thaï Boxing

Samedi 22 février, 12h, Salle Salle de Guerdavid
Repas-spectacle des aînés

Dimanche 23 février, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto des Anciens élèves de l'école

Dimanche 1er mars, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto du Comité des fêtes

Dimanche 8 mars, 14h30, Salle de Guerdavid
Loto des Amis de l'église Saint-Victor

Samedi 28 mars, Salle de Guerdavid
Soirée théâtre au profit d'Alter Egaux Tarn

› **18h00 Spectacle jeune public** (4 ans et +)

› **Auberge espagnole** (vin bio fourni)

› **20h30 «Le faubourg des coups de trique»** d'Alain Gerber, adapté et mise en scène par Charles Gimat, avec Anne-Marie Camus (photo ci-dessous).

Dimanche 29 mars, 14h30, Salle Hervé de Guerdavid
Loto du Club d'animation de Couffouleux

Samedi 4 avril, 20h, Salle Hervé de Guerdavid
Théâtre : « La Vérité », par la compagnie Les Couleurs de la comédie
Organisé par les Amis de l'église St Victor.

Dimanche 5 avril, 14h30, Salle Hervé de Guerdavid
Loto du Rabas Thaï Boxing

Dimanche 12 avril, 14h30, Salle Hervé de Guerdavid
Loto de la Joyeuse Pétanque Rabastinoise

Dimanche 19 avril, 14h30, Salle Hervé de Guerdavid
Loto de Générations Mouvement - Aînés ruraux de Couffouleux

Vendredi 24 avril, 19h30, Salle Hervé de Guerdavid
Renc'art du Morse
Spectacle à 20h30

La fête des aînés !

C'est une tradition depuis quelques années : les aînés de la commune sont invités par le Centre communal d'action sociale à un repas-spectacle gratuit, moment de partage, de bonne humeur et de convivialité. Le prochain se déroulera le samedi 22 février prochain, à partir de 12 heures, à la salle Hervé de Guerdavid. Au programme de ce temps festif réservé aux plus de 72 ans (compris) : des tendresses salées et sucrées et un spectacle. Attention, l'inscription est obligatoire : si vous voulez vous inscrire ou inscrire un proche, merci de contacter la mairie au 05 63 33 73 10.
Pour les personnes qui de disposent pas de moyen de transport ce jour-là, un service de covoiturage à la demande est proposé par le CCAS par les organisateurs.

« Couffouleux d'Albigeois » réédité

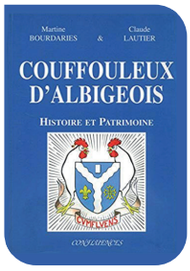

La monographie de Couffouleux, co-écrite par Martine Bourdariès et Claude Lautier, est sortie en 2005. Mais ce livre, incontournable pour qui veut découvrir le passé et les richesses patrimoniales de la commune était épuisé. La mairie en en fait rééditer 100 exemplaires et le propose à la vente, au prix de 15 €. L'histoire de Couffouleux y est explorée depuis les premières traces humaines sur le territoire communal jusqu'à la fin du XXe siècle. Le patrimoine communal, riche notamment de ses quatre églises, est évoqué jusque dans ses moindres détails. Une bonne idée de cadeau !

Une station-service à Couffouleux

D'ici quelques mois, une station-service sortira de terre au niveau de la sortie 7 de l'A68. Le permis de construire vient d'être accordé. La commune a vendu une partie d'un terrain dont elle était propriétaire, idéalement situé au niveau de l'échangeur n°7, entre la D12 et la route menant à la zone d'activités des Massiès. La construction de cette station-service devrait débuter durant le premier semestre 2020.

Vœux de la municipalité : le 10 janvier

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le vendredi 10 janvier 2020, au gymnase de Couffouleux. Tous les habitants sont conviés à cette chaleureuse manifestation qui est aussi, depuis quelques années, mise à profit pour rendre hommage à un-e Couffoulésien-e méritant-e, via la remise de la médaille de la commune. La soirée pourra se prolonger à votre gré, avec les petits plats sucrés et salés que chacun aura pris soin d'apporter.

Directeur de la publication : Olivier Damez
Responsable de la coordination : Christophe Juan

Mise en page : Tim Bastian
Dessin : Sylvain Gasnier
Crédits photos : C. Juan, DR

Tirage 1 350 exemplaires
Impression : Escourbiac
sur papier PEFC

IMPRIM'VERT®